



UCB
News

Rachat et aliénation d'actions propres

Bruxelles (Belgique), le 10 août 2020 – 08h00 (CEST) – information réglementée

Rachat d'actions propres

En application de l'article 8:4 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations, UCB SA ("UCB" ou la "Société") (Euronext Bruxelles: UCB) rend public certaines informations relatives à son Programme de rachat d'actions propres 2020.

Sous ce programme, UCB a demandé à un intermédiaire financier de racheter jusqu'à 1,2 millions d'actions UCB en son nom, selon les termes d'un contrat de mandat discrétionnaire initial valable jusqu'au 15 juin 2020, entré en vigueur le 25 mars 2020, pour couvrir ses obligations actuelles et futures des plans d'incitations à long terme d'UCB pour son personnel. La validité de ce contrat a été prolongée au 30 septembre 2020.

Dans le cadre de ce Programme de rachat d'actions propres 2020, UCB a racheté 178 242 actions UCB sur Euronext Bruxelles dans le période du 31 juillet 2020 au 5 août 2020 inclus, comme suit :

Date de la rachat	Quantité d'actions	Prix moyen payé	Total	Prix payé le plus bas	Prix payé le plus élevé
31 juillet 2020	68.000	109,60 €	7.452.983,60 €	108,40 €	112,10 €
3 août 2020	52.263	107,46 €	5.616.213,34 €	106,20 €	109,15 €
4 août 2020	36.370	107,09 €	3.895.016,05 €	105,75 €	108,50 €
5 août 2020	21.609	105,86 €	2.287.561,15 €	105,05 €	107,80 €

Par conséquent, le Programme de rachat d'actions propres 2020 est terminé.

Aliénation d'actions propres

En application de l'article 8:6 de l'Arrêté Royal portant exécution du Code des sociétés et associations, UCB SA rend public que suite à des exercices d'options par des membres de son personnel, elle a aliéné des actions UCB hors bourse (OTC) en vue des livraisons de ces actions aux membres du personnel concernés, dans le cadre de la rémunération variable à long terme du groupe UCB, comme suit :

Date de la transaction	Heure	Plan LTI	Quantité des actions UCB aliénés	Prix
30 juillet 2020	10:48:37	Employee Stock Option Plan 2013	472	48,69 €
30 juillet 2020	11:25:18	Employee Stock Option Plan 2013	389	48,69 €
30 juillet 2020	11:35:26	Employee Stock Option Plan 2013	711	49,80 €
30 juillet 2020	11:36:27	Employee Stock Option Plan 2013	2.789	48,69 €
30 juillet 2020	15:35:56	Employee Stock Option Plan 2013	2.000	48,69 €
31 juillet 2020	10:46:53	Employee Stock Option Plan 2013	3.400	48,69 €
31 juillet 2020	10:51:17	Employee Stock Option Plan 2014	1.350	58,12 €
3 août 2020	11:33:11	Employee Stock Option Plan 2011	300	26,72 €
4 août 2020	15:21:08	Employee Stock Option Plan 2013	400	48,69 €

Ce communiqué de presse est disponible sur le site internet d'UCB SA via le [lien](#) suivant.

Investor Relations

Antje Witte,
Investor Relations, UCB
T +32 2 559 94 14,
antje.witte@ucb.com

Isabelle Ghellynck,
Investor Relations, UCB
T +32 2 559 95 88,
isabelle.ghellynck@ucb.com

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant 7 500 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de EUR 4,9 milliards en 2019. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB_news.